



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Commission Locale de l'Eau N°2

Discours Président M. Gendre

14/12/2021

DISCOURS INTRODUCTION M. GENDRE

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Locale de l'Eau Neste et rivières de Gascogne,

Notre parlement s'est réuni pour la première fois le 24 février 2021, et depuis cette date, le bureau s'est réuni 2 fois et a travaillé sur les documents fondamentaux qui vous ont été envoyés en version de travail, et vous sont soumis au vote aujourd'hui.

Quelques mots d'introduction pour balayer un ordre du jour de réunion très dense.

Je le répète à chaque occasion, mais **la solidarité** doit être l'un des principes fondateurs de notre démarche : solidarité amont/aval, mais aussi entre bassins versants et entre les usages préleveurs et non préleveurs, dans le respect de la préservation de la biodiversité.

A ce titre, la feuille de route, et son planning prévisionnel associé, que je vais vous inviter à valider seront nos guides pour les 4 prochaines années, afin d'élaborer ensemble le Schéma d'aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et rivières de Gascogne.

Cette démarche que nous construisons ensemble, se doit d'être pragmatique, territorialisée, opérationnelle et non uniquement administrative.

Elle se doit d'être aussi transparente, accessible à tous, et en lien direct avec l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens.

Le plan de communication et de concertation qui vous est soumis nous donne les grandes orientations pour y arriver.

Nous entrons maintenant dans la phase technique d'état des lieux et de diagnostic de notre territoire, pour l'ensemble de ses enjeux, qui se traduira en partie par un Atlas géographique, indispensable à la compréhension de tous.

Cet état des lieux nécessitera votre contribution pour la mise à disposition de données récentes pour tous les thèmes liés à l'eau.

Des commissions géographiques, présidées par les structures GEMAPI, seront réunies dès mars 2022, pour alimenter nos premiers travaux avec l'ensemble des acteurs des 6 sous bassins versants.

Ces commissions géographiques auront vocation à venir au plus près du terrain, au plus près de vos spécificités. Elles sont primordiales pour la suite du dispositif.

Mais avant de commencer, je tiens à vous préciser que plus de 100 personnes ont assisté aux 3 jours de formation proposés en novembre et décembre.

Je me félicite de cet engouement qui démontre tout l'intérêt de la démarche. Je tiens à remercier l'organisation de ces trois journées et l'accueil qui nous a été réservé, à chaque fois, par les élus et les services.

Merci à vous.

Bernard Gendre

Président de la Commission Locale de l'Eau
Neste et rivières de Gascogne